

Nom ,Prénom:

Catégorie:

Grade et Fonction:

Etablissement:

à Monsieur le Recteur de l'Académie de la Guadeloupe

S/C de M.....

Objet : Demande de congé pour formation syndicale.

Conformément aux dispositions de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 (article 34, alinéa 7) portant statut général des fonctionnaires, de la loi n°82-997 du 23 novembre 1982 relative à l'attribution aux agents non titulaires de l'État du congé pour la formation syndicale et du décret 84-474 du 15 juin 1984, définissant l'attribution des congés pour la formation syndicale, avec maintien intégral du traitement, j'ai l'honneur de solliciter un congé le 2020 pour participer à un stage de formation syndicale.

Ce stage se déroulera a Il est organisé par la section académique du SNES (fsu) sous l'égide de l'I.R.H.S.E.S. (Institut de Recherches Historiques sur le Syndicalisme dans les enseignements de Second degré -SNES), organisme agréé, figurant sur la liste des centres dont les stages ou sessions ouvrent droit au congé pour formation syndicale (arrêté du 29 décembre 1999 publié au J.O.R.F. du 6 janvier 2000).

À, le, 2020

Signature